

L'actualité du village

Chères Igonaises, chers Igonais,

L'actualité de ce trimestre est encore dense : mise en place du pont de secours sur l'Ouzom, compte administratif 2021 et vote du budget prévisionnel 2022, travaux d'embellissement, enfouissement des réseaux, mais aussi proposition de Mutuelle par un prestataire externe et vague de chaleur subie en juin

Nous préparons la rentrée de septembre 2022 durant laquelle d'autres projets seront mis en œuvre. Nous souhaitons également échanger avec vous et écouter vos préoccupations en organisant des réunions publiques par quartiers. Vous serez informés des dates lorsque celles-ci seront déterminées.

Pont de secours



Le 19 avril arrivait sur la commune en provenance de la Région Parisienne, le Pont de Secours transporté par l'entreprise Autaa. Après un périple à travers le village, le pont était mis en place le lendemain.

Après la réalisation de tests en charge, de la finalisation des accès, le pont était ouvert à la circulation le 7 mai, soit 4 mois après le sinistre subi, permettant ainsi le désenclavement des quartiers de l'Ermitage et de Capbat.

Le coût de la mise en place de ce pont de secours est de 258 159 € pris en charge pour moitié par l'État et l'autre moitié par le Département.

Courant juin ont commencé des travaux de forage afin de faire passer les réseaux, non plus sous le pont mais 3,5 mètres sous le lit de l'Ouzom.

Ces travaux de sécurisation des réseaux de gaz, d'électricité, d'eau potable et d'eaux usées sont pris en charges par GRDF, Enedis et la Communauté de Communes du Pays de Nay. Nous les remercions sincèrement pour cette action. Seul Orange n'a pas souhaité s'inscrire dans cette démarche, ainsi le réseau sera provisoirement passé en aérien en attendant la construction du nouveau pont.

Le 13 juillet les réseaux d'eau et de gaz ont été basculés sur le nouveau réseau souterrain.

ENEDIS ayant subi un contretemps technique, le réseau électrique ne pourra être transféré que courant novembre.

Les embâcles encore présents dans l'Ouzom, entre Asson et Igon, ont été retirés par le Syndicat du Gave début juillet. Merci également au Syndicat pour la prise en charge de ces travaux.

Nous attendons désormais les résultats de l'Etude hydraulique en cours qui donnera des préconisations pour l'aménagement et la reconstruction du nouveau pont.

Le début du chantier pour le nouveau pont est prévu début 2023.



Vue aérienne des travaux de fonçage

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon-bearn.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Enfouissement des réseaux Rue des Pyrénées

Les travaux de la Rue des Pyrénées, financés en partie par le SDEPA et la CCPN, vont se poursuivre au travers des raccordements du réseau Basse Tension et de la pose de l'éclairage public. Ces raccordements, assujettis aux autorisations de l'exploitant ENEDIS, sont prévus à la fin de ce mois d'août.

Les terrassements lourds étant achevés, les opérations de réfection provisoire (revêtement bicouche) seront entreprises durant ce mois de juillet.

La suite de cet enfouissement est actuellement à l'étude.

Plantations de la Chênaie

Une plantation d'arbres a été réalisée autour du complexe de la chênaie, dans le but d'embellir ce lieu de vie du village et de maintenir la biodiversité.

Des fruitiers ont été plantés le long de la rue du Général de Gaulle, des arbres d'ornement et des essences plus rustiques à la Chênaie.

De nouvelles plantations sont prévues à l'automne prochain.



Plantations rue du Général De Gaulle

Chemins de promenade



Le chemin dit « le perdu » qui longe l'Ouzom et qui rejoint la voie de Baburet avait subi de gros dégâts après les crues de l'hiver dernier. Il a été nettoyé et aménagé d'une petite passerelle en bois. Travaux réalisés par Philippe et Julien, employés municipaux.



D'autre part, au printemps 2021, l'ONF procédait à une coupe d'éclaircissement sur la forêt communale située lieu-dit Lanots le long de la voie de Baburet. Cette coupe était destinée à régénérer la forêt. En même temps, d'anciens chemins ruraux obstrués étaient réouverts. Un peu plus d'un an après, force est de constater que la nature a repris ses droits, avec de nombreuses pousses naturelles, notamment de châtaigniers.

Ces chemins de balades sont toujours entretenus, ils sont facilement accessibles et constituent une alternative à la voie verte plus roulante.

JOBS D'ETE

La commune propose aux jeunes Igonaises et Igonais de plus de 18 ans, un job d'été. Cette année, nous avons recruté Romane et Arnaud pour la période du 04 au 15 juillet. Ils ont participé avec motivation à tous les travaux de nettoyage et d'entretien du village et ont également fait le tour de certaines personnes âgées de la commune lors de la vague de canicule.

Pour la période du 01 au 12 août nous accueillerons Zélie.

Ils sont encadrés par les employés municipaux.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon-bearn.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Enfin, les prêts mentionnés en recettes sont des prêts relais TVA pour les travaux du pont, mais nous n'aurons pas besoin d'y recourir grâce au déblocage de la subvention de 200 400 € de la Région pour le pont.

Synthèse Investissement 2022

| DEPENSES | INVESTISSEMENT 2022 | | RECETTES |
|--|-----------------------|--|---|
| | | | |
| 001 Déficit Invest | | | 001 Excédent reporté recettes 101 338,87 € |
| RAR | | | 021 Virement section Fct 313 890,15 € |
| 2113 terrains aménagés autres que voirie | 27 740,29 € | | 27638 Créances sur autres éta. 30 000,00 € |
| 1641 Emprunt | 50 500,00 € | | 1068 Affectation complémentaire 20 000,00 € |
| 168758 Autres groupements | 9 011,00 € | | |
| 212 Acquisition matériel | 5 000,00 € | | RAR |
| 275 Défense contre incendie | 10 000,00 € | | 10222 FCTVA 4 007,00 € |
| 278 Prog. voirie Rue Léon Bérard | 20 372,00 € | | 10226 Taxe aménagement 29 742,00 € |
| 285 Moulin du Martinet | 290 000,00 € | | 040 Opération d'ordre 8 242,65 € |
| 286 Enf. Rés. Rue des Pyrénées | 7 000,00 € | | |
| 289 Embellissement village | 20 760,00 € | | 1641 Emprunt 219 209,00 € |
| 294 Création Site Internet | 3 700,00 € | | 1323 Département 449 140,67 € |
| 295 Aire de jeux | 20 000,00 € | | 1328 Autres 79 233,00 € |
| 06 Extension réseaux Chemin Hourtina | 5 800,00 € | | 1341 DETR 164 286,67 € |
| 297 Pont de L'Ouzom de secours | 258 160,00 € | | 1312 Région 200 400,00 € |
| 298 Pont de l'Ouzom définitif | 1 057 093,00 € | | 1318 Autres Fonds Solidarité 440 455,00 € |
| 299 Cheminement Doux | 237 699,00 € | | 1321 Etats et Etb. Nationaux 27 515,00 € |
| Total | 2 022 835,29 € | | |
| Dépense imprévues | 64 624,72 € | | |
| Total Dep Inv | 2 087 460,01 € | | Total Rec Inv 2 087 460,01 € |

Ateliers numériques de la Fibre 64



Ateliers numériques

Une série de quatre ateliers numériques ont eu lieu au mois de Mai dans la salle du Conseil Municipal. Dix personnes se sont familiarisées avec les ordinateurs et leur clavier par des petits exercices pratiques. Le monde numérique comme les différents moteurs de recherche, les adresses Email ... étaient aussi au programme. Tous les participants étaient ravis de cette expérience et se disent favorables à l'organisation d'autres ateliers.

Si vous êtes intéressés par ce type d'atelier, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de la Mairie.

Complémentaire santé : Réunion publique avec AESIO

Une réunion publique d'information a eu lieu à la Maison pour Tous le 5 Mai 2022. Un bon nombre de rendez-vous ont été pris à la mairie avec une conseillère d'Aésio pour étudier chaque cas et proposer des devis aux personnes intéressées. Si vous souhaitez prendre un rendez-vous avec la conseillère de la Mutuelle, vous pouvez vous adresser à la Mairie qui vous mettra en contact.



Réunion Aésio

Site internet

Nous vous rappelons qu'un nouveau site internet est en cours d'élaboration. Nous sommes à la recherche de photos du village d'hier et d'aujourd'hui afin d'enrichir notre site.

Si vous avez également des documents manuscrits pouvant nous renseigner sur l'histoire, les événements et les anecdotes ayant pu se dérouler dans notre village, nous serions preneurs. Vous pouvez prendre contact avec Brigitte Sylvain à la Mairie, pour transmettre vos documents.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon-bearn.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Retour de Maxime Simon

Suite à un problème articulaire, Maxime Simon, agent technique communal avait dû arrêter son activité fin 2020. Il a reçu début juillet le feu vert de la Commission Médicale du Centre de Gestion pour reprendre son activité en mi-temps thérapeutique avec aménagement de son poste.

Nous sommes satisfaits et heureux du retour de Maxime qui va retrouver son collègue Philippe et apporter son expérience et sa connaissance du village à notre apprenti Julien.

Il aura également un rôle dans la gestion des stationnements et des incivilités en collaboration directe avec le Maire.

Bon retour Maxime!



Incivilités

Nous évitons de communiquer fréquemment sur les incivilités, car ce ne serait qu'apporter trop d'importance à ces actes, mais c'est pour nous un travail quotidien qui nous prend énormément de temps : déchets sur la voie publique en tous genres (canettes, mouchoirs, paquets de cigarettes, couches, Mc Do,...), stationnements dangereux, grillades sauvages, abandon de gravats ou de déchets verts dans les chemins ruraux.

En effet, si nous voulons avoir un village propre et bien tenu, il faut ramasser quotidiennement...y compris le week-end les restes de quelques imbéciles mal éduqués.

Nous avons décidé d'être persévérants dans ce domaine, mais nous souhaitons également votre soutien en refusant ce type de comportement et en étant artisans de la propreté de notre village, nous savons que certains le sont déjà.

Concernant la gestion de certains endroits sensibles, notamment « la prise d'eau à l'Ouzom », nous avons décidé de nettoyer uniquement la partie communale, c'est-à-dire le chemin qui mène à la digue. Cette digue étant une propriété privée,



nous ne procéderons pas à son nettoyage.

Cependant, nous continuerons de sensibiliser les personnes qui viennent se baigner au respect des lieux. Si vous fréquentez ces lieux, vous pouvez aussi avoir cette action de prévention.

A la rentrée de septembre, nous envisageons d'organiser un grand nettoyage du village, notamment les bords des cours d'eau.

Beaucoup de villageois se plaignent également des nuisances sonores, notamment des engins dont le pot d'échappement a été modifié. Nous sommes conscients de ces désagréments, mais à part appeler au civisme et au respect d'autrui, difficile de résoudre ce problème.

Les problèmes de stationnement dans le village se sont améliorés, notamment devant les écoles. A la rentrée, nous resterons attentifs au respect de ces règles.



N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon-bearn.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



Fête des écoles



Les enfants de l'école Arc en Ciel

La fin de l'année scolaire a été marquée par les fêtes des écoles publique et privée. Le Covid avait privé les enfants de ces fêtes depuis 2 années. C'est donc avec beaucoup d'engouement que parents d'élèves, enfants, et enseignants ont pu se retrouver et partager les traditionnelles festivités, le spectacle des enfants, la vente des objets confectionnés par les enfants, le repas des parents d'élèves



Les enfants du Beau Rameau

Théâtre

Le 26 juin dernier, nous avons eu l'honneur de recevoir l'Atelier Théâtre amateur d'Art, qui a donné une représentation de spectacle de Café-théâtre à la Maison pour Tous. Sous forme de scénettes écrites par Jean-Michel Ribes, les actrices ont pu, pour leur dernière représentation de cette saison dans la région, régaler un public nombreux et réjoui par un joyeux spectacle culturel à Igon. Nous félicitons Laurence, une des actrices jouant à domicile.



Une troupe exclusivement féminine

Est Béarn Basket Angaïs Mirepeix Igon



Les Benjamines U13 championnes départementales

Notre club de Basket se porte bien, presque 300 licenciés pour une vingtaine d'équipes. Le Président du club, Julien Hourcq a dressé un bilan satisfaisant de la dernière saison tant sur le plan sportif que sur le plan de l'animation et de l'ambiance.

Les benjamines U13 sont championnes départementales face à Pau Nord Est /Billère, trois finales pour les Séniors 1 garçons, les U15 féminines et les U13 garçons.

Nous devons souligner le travail des dirigeants et éducateurs de ce club qui outre le côté sportif donnent un cadre et une activité physique aux jeunes filles et jeunes garçons de la Plaine de Nay.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : mairie.igon@wanadoo.fr / www.igon-bearn.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK, INSTAGRAM ET INTRAMUROS.**

Ne pas jeter sur la voie publique.

